

- .NG.J. -
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGIRI

Ruhengeri, le 19 décembre 1957.

N° 3.807/A.I.2

OBJET:

Autorisation de commerce
en région frontalière.



A Monsieur Dhanani A.

à

RUHENGIRI.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire tenir sous ce
couvert, dûment approuvés par Monsieur le Vice-Gou-
verneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi, les
demandes d'autorisation de commerce en région fron-
talière introduites par vous-même.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.

Pour l'Administrateur de Territoire en route,
L'Administrateur Territorial Assistant Principal,

JCOSTIN A.